

qu'autre aliment maigre, avec un peu de pain ?

R. Oui, pourvu que le tout n'excède pas à peu près deux onces.

2o Est-il permis, à la collation du matin, de remplacer le pain par un autre aliment ?

R. Oui.

3o Peut-on, pour soutenir ses forces jusqu'au repas du lendemain, prendre plus de huit onces à la collation du soir ?

R. Certainement, si on ne peut faire autrement.

— o —

Trois merveilles opérées par Sainte Anne

J'implore de vous la permission de publier dans les "Annales de la bonne sainte Anne", les trois grandes choses que cette puissante thaumaturge a opérées en ma faveur.

1o La dyssentérie torturait mon mari depuis trois ans, en dépit des remèdes de toutes sortes. Le mal était arrivé à un tel point que le cher patient ne pouvait plus travailler qu'avec beaucoup de peine. Je le voyais avec douleur se diriger vers la tombe, alors, j'eus recours à la bonne sainte Anne. Malgré l'état de faiblesse dans lequel était mon époux, il prit un jour le bâton du pèlerin, et se dirigea vers le sanctuaire béni de Beauport, mais il ne put faire qu'une partie du trajet. A bout de forces, et croyant sa dernière heure arrivée, il demanda l'hospitalité. On le mit au lit, et on lui prodigua des soins empressés. Au grand étonnement des personnes présentes, un doux et tranquille sommeil s'empara aussitôt du malade. La bonne mère de la sainte Vierge venait de jeter un regard de miséricorde sur lui ; il se réveilla, quelques heures après, complètement guéri. Il termina son pèlerinage en chantant des actions de grâces, et depuis cette époque sa santé est très bonne.

2o. Mon petit garçon, âgé de deux ans, fut attaqué par la fièvre scarlatine qui lui laissa, en se retirant, un ulcère au côté droit de la gorge. J'appelai le médecin qui lui prodigua les secours de son art pendant six mois. Tout fut inutile. L'enfant eut

bientôt le visage couvert de plaies hideuses, et on les déclara incurables. Je me mis à prier et à faire prier la bonne sainte Anne ; je pris dans mes bras le pauvre petit affligé, et j'allai le montrer en pleurant à la grande Thaumaturge du Canada. Que Dieu et sa sainte aïeule soient loués ! Au bout de huit jours, le cher petit était sauvé. Seulement, il garde des cicatrices qui rappellent ses anciennes souffrances et la bonté de notre protectrice.

3o. En 1881, le bon Dieu me donna une petite fille, malheureusement infirme. Elle avait un œil sensiblement plus bas que l'autre, et d'une grandeur démesurée. A cette vue, je me sentis d'autant plus découragée que les médecins ne voyaient pas de remèdes à l'infirmité. Encore une fois, j'eus recours à la sainte Vierge et à sa mère, et je ne fus pas abandonnée. Petit à petit l'œil de l'enfant gagna sa place naturelle et devint de la même dimension que l'autre. Honneur et reconnaissance à sainte Anne et à Marie, vierge puissante.—*Annale de la bonne sainte Anne.*

D. P.

— o —

LE RÉVÉREND M. ÉDOUARD DUFOUR ANCIEN CURÉ DE ST-ROCH DES AULNAIES.

C'est mardi, dans la nuit du 19 au 20 mars courant, qu'est décédé le vénérable prêtre dont le nom est en tête de cette notice nécrologique.

M. Dufour est né à la Baie Saint-Paul, le 17 juin 1814, fils d'Isaac Dufour et de Véronique Gamache. Il fit son cours classique au collège de Sainte-Anne. Le 18 août 1842, il fut ordonné prêtre et devint vicaire à Saint-Thomas ; en 1845, il fut nommé missionnaire de Somerset, et en 1850, curé de Saint-Lazare. Ce fut en 1875, le 26 avril, qu'il fut transféré à Saint-Roch des Aulnaies dont il fut le curé jusqu'au mois d'octobre 1888.

Pendant les 46 années qu'il exerça le saint ministère aucun événement ne vint rompre la monotonie de la vie de M. Dufour.